

- ex 90.14 Pilotes automatiques; leurs parties et pièces détachées
Instruments et appareils optiques de navigation, à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées
Autres instruments et appareils de navigation; leurs parties et pièces détachées
Compas gyroscopiques; leurs parties et pièces détachées
Autres compas, à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées
- ex 90.18 Appareils respiratoires, y compris les masques à gaz, à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées
- ex 90.23 Thermomètres
- ex 90.24 Appareils et instruments pour la mesure, le contrôle ou la régulation des fluides gazeux ou liquides, ou pour le contrôle automatique des températures
- ex 90.27 Indicateurs de vitesse et tachymètres
- ex 90.28 Instruments de contrôle de vol automatique
Autres instruments et appareils électriques ou électroniques de mesure, de vérification, de contrôle, de régulation ou d'analyse
- ex 90.29 Parties, pièces détachées et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement conçus pour les instruments ou appareils des n° 90.23, 90.24, 90.27 ou 90.28, repris dans la présente liste
- ex 91.03 Montres de tableaux de bord et similaires, à mouvement de montre; ou à mouvement d'horlogerie d'un diamètre de moins de 1,77 pouces
- ex 91.08 Mouvements d'horlogerie assemblés avec ou sans cadran ou aiguilles, comportant plus d'une pierre, conçus pour fonctionner pendant plus de 47 heures sans devoir être remontés
- ex 94.01 Sièges (à l'exception de sièges recouverts de cuir), à l'exclusion de leurs parties
- ex 94.03 Autres meubles, à l'exclusion de leurs parties